

Programme Graine

L'aménagement des 300 hectares de plantations va se poursuivre

I. M'B.  
Libreville / Gabon

C'est le consensus qui s'est dégagé entre ressortissants de Lengoye et la coordination générale du programme.

**DÉBUTÉ** en janvier 2015, l'aménagement de 300 hectares des plantations agricoles du programme Gabonaise des réalisations agricoles et initiatives des nationaux engagés (Graine) par Green Forest, (un sous-traitant de la Sotrader), au bénéfice des coopératives des villages Lengoye, Misesele, Lyanga, Ndzondi et Madoukou dans l'Ogooué-Lolo peut, enfin, se poursuivre tranquillement à Lastoursville. C'est le consensus qui se dégage des pourparlers entre le collectif des populations de Lengoye et la coordination générale dudit programme. En effet, si une superficie de 200 hectares a été aménagée pour accueillir les cultures, la conduite des travaux pour les 100 hectares restants n'a pu être menée avec entrain. Le coordinateur général du programme Graine, Léandre Bouloubou, tenait à aplanir les incompréhensions résultant d'un déficit d'informations entre des ressortissants et le programme.

On se souvient que ledit collectif, lors d'une conférence de presse le 3 octobre 2015 à Libreville, avait fait état « d'expropriation de terre, de destruction des plantations et des biens culturels ». Alors que, comme le soulignent les engagements citoyens



Photo : DR

Les différents acteurs sur le site de l'ancien village Lengoye.



Photo : I. M'B.

Ici, l'espace aménagé de 40 hectares, affecté exclusivement aux ressortissants de Lengoye.

de Graine, le programme n'a pas vocation « à donner, ni prendre de terre. Les terres appartiennent aux coopératives qui désignent à Graine où établir leurs plantations. » Deux concertations ont eu lieu, entre les ressortissants de Lengoye et Graine. La première à Lastoursville, le 3 octobre 2015, avec les populations, pendant que celles de Libreville se répandaient en déclarations dans la presse.

La seconde rencontre, le 7 octobre 2015 au siège de Graine, était donc une

séance de travail avec les natifs de Lengoye vivant à Libreville.

Au terme de ces deux échanges, les différentes parties ont décidé de se retrouver à Mulundu, le 17 octobre 2015. D'abord, à l'Hôtel de ville. Ensuite sur le site, objet des incompréhensions. Le préfet du département de Mulundu, le maire de Lastoursville et le 2e vice-président du Conseil départemental ont été associés aux discussions. Y compris, le cantonnement des Eaux et Forêts et la direction



Photo : DR

Le lac sacré des ressortissants de Lengoye, envahi par de hautes herbes, pourrait "revivre" grâce au programme Graine.



Photo : DR

Les arbres fruitiers épargnés.

générale de l'Environnement et de la protection de la nature.

Au terme des échanges et des arguments techniques et financiers présentés par

la coordination générale, soutenues par le préfet, les parties prenantes ont convenu de laisser Green Forest, l'entreprise sous-traitante de Sotrader, pour

suivre l'aménagement des 100 hectares restants.

Ensuite, un comité ad hoc, composé du maire, des représentants des cinq villages concernés, du représentant de la forêt, du prestataire Green Forest et d'un botaniste, va évaluer le bois marchand sur site, dans l'optique de le vendre. Les recettes seront partagées, selon une clé définie de commun accord, entre les ressortissants des villages et l'État.

Quant aux indemnités des biens dits à valeur culturelle, la coordination générale a dit se référer à la hiérarchie. Toutefois, un rituel sera organisé sur le site, afin de "favoriser" la poursuite des travaux agricoles. A signaler que le site quereillé est un ancien village abandonné par des ressortissants de Lengoye au début des années 70. Personne n'y réside. Et la piste d'accès a été fermée depuis longtemps.

Le programme Graine a le mérite de faire revivre cet ancien village. Sur 300 hectares discontinus, 40 seront réservés aux ressortissants de Lengoye. L'autre partie ira aux coopératives de quatre villages limitrophes et à une palmeraie.

Idées et Conjoncture

Construire un système fiscal inclusif

**POURQUOI** emprunter hors du continent africain, à des taux d'intérêt exorbitants, de l'argent pour financer son développement, quand l'Afrique peut trouver sur place, de significatives ressources financières ? L'Afrique qui aspire à l'émergence économique est à la recherche des fonds pour soutenir la mutation de ses institutions et ses infrastructures socio-économiques. De manière à hisser le continent au diapason d'économies en mutation vers l'industrialisation.

Pourtant, la fiscalité reste un terrain encore peu défriché de cette mobilisation des recettes étatiques attendues. Et cela dans deux axes.

D'abord, l'élargissement de l'assiette fiscale par l'intégration progressive du secteur dit informel dans le sérail du commerce formel. Il est question, ici, non pas d'accroître la pression fiscale sur les opérateurs économiques, à travers une envolée des taux d'impôts (ce qui serait contre-productif). L'idée est d'amener cette armée de petites PME, d'artisans à intégrer les rouages de l'économie fiscalisée.

Imposé, même légèrement, "Maman gâteau", l'artisan mobile du coin de rue, jusqu'alors en marge de la contribution aux impôts, pourrait les conduire à participer à l'effort africain de construction d'une éco-

nomie, soutenue par des "fonds propres". Ici, l'usage transparente des recettes ainsi collectées pour le besoin collectif est stimulant à payer l'impôt.

Ensuite, il y a la piste des secteurs qui échappent aussi aux impôts, alors qu'ils pourraient rapporter des revenus intéressants aux États africains. Ainsi, les impôts sur les locations immobilières, de particulier à particulier, échappe de beaucoup au contrôle du fiscaliste public. Pourtant, de l'avis de nombreux d'entre eux, c'est là une manne financière pour les États. Certes, il faut surmonter l'obstacle de l'homme d'État promoteur immobilier et qui refuse de contribuer à la formation du Produit intérieur brut (PIB).

Enfin, il y a les exonérations de tous ordres, accordées aux promoteurs qui vendent tantôt l'illusion des projets à fort impacts sociaux. Il convient de trier le bon grain de l'ivraie et de suspendre ces exonérations qui constituent de pertes sèches de recettes pour les États africains.

Un défi s'impose aux économies africaines : construire un système fiscal inclusive et attractif, en rendant formels des pans entiers de nos économies, véritable oasis offshore de la fiscalité, pourtant sources de revenus publics.

Par Innocent M'BADOUMA

www.ecig-gabon.com

**ECIG**

ecig-gabon@gmail.com

**OFFRE SPECIALE**  
**DU 15 OCTOBRE 2015**  
**AU 31 DECEMBRE 2015**

ou  
**-25%**  
de Remise pour  
autres quantités

3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT

De 13' à 22'

PNEUS DU GROUPE  
**Continental**

ZI OLOUMI entrée BERNABE ouvert du lundi au samedi:  
N° de points de vente (+241) 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 07 72 20 00 / 02 45 35 45  
OKALA à côté du BALLON D'OR ouvert 7/7 jrs: (+241) 04 84 08 00 / 06 00 82 00